



COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes et
Droits Indirects

Direction des Opérations Douanières Régionales

N° 010 / 2018 / OTR / CG / CDDI / DDDR

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Niger et du Togo,

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects porte à la connaissance des opérateurs économiques que ledit projet débute le **02 juillet 2018**.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme de tous pour le succès de cette nouvelle procédure.

Fait à Lomé, le **20 JUIN 2018**

Le Commissaire des Douanes et
Droits Indirects



S-T. Kodjo ADEDZE